



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E90513

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2027

ÉDITÉ LE

30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/07/2018
15 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 2010 B 1108

Siret : 525 034 104 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 30261

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000004963865404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000004963865404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : A. BOUCHER

28 AVENUE DE VARENNES
45220 SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Téléphone : 09 74 56 96 81

Portable : 06 73 78 23 59

Fax :

Site Internet :

E-mail : alain.boucher.plombier@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BOUCHER GREGORY GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/12/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/04/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	04/04/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/12/2023
o Ventilation mécanique	02/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.